Communication Intersyndicale

Depuis maintenant 6 mois nous vivons une crise sanitaire sans précédent qui nous impacte toutes et tous dans notre vie privée mais également au quotidien dans notre vie professionnelle.

Vos Elus, Représentants et Délégués Syndicaux sont depuis le début de cette crise en contacts réguliers avec la Direction au travers des nombreuses réunions du CSE, de la CSSCT et des réunions paritaires.

Dans une unité syndicale parfaite nous avons été amenés lors des différents échanges et consultations à émettre des avis favorables aux décisions prises par la Direction lorsque nous les considérions être dans l'intérêt des salariés et inversement des avis défavorables lorsqu' elles ne l'étaient pas :

- Refus de la Direction de maintenir les tickets restaurant pour les collègues en télétravail. (Code du travail : « Le télétravailleur a les mêmes droits que le salarié qui exécute son travail dans les locaux de l'entreprise »)
- Imposition des congés d'été en Juillet et Août.
- Quasi absence d'embauches de CDD estivales.
- Imposition du nombre maximum de jours de congés à prendre sur le dernier quadrimestre.

Notre unique motivation a toujours été l'intérêt des collaborateurs, de l'entreprise mais nous avons bien conscience que nos positions n'ont pas toujours fait l'unanimité.

Il en est ainsi de l'accord d'intéressement que la Direction nous a invités à négocier en juin nous présentant un scénario très pessimiste de ce que serait l'année 2020 en termes de résultat.

« *Le CM MABN est un paquebot et les conséquences de cette crise sanitaire se feront durement sentir en fin d'année ».*

Il est vrai que la situation à fin Juillet ne fait rien apparaitre.

Est-il besoin de rappeler les résultats exceptionnels de ces dernières années, le niveau des capitaux propres (2 milliards 969 millions d'euros) ... et ceux à venir avec la cession de l'activité téléphonie dont nous n'avions pas connaissance en juin.

Il nous tarde de connaitre à la fin de ce PMT ce qu'aura été le résultat annuel moyen du CMMABN sur la période.

Après plusieurs réunions et modifications du projet initial nous avons décidé de signer cet accord considérant que 0,50 mois c'était mieux qu'une absence d'accord et donc de versement.

La fin d'année risque d'être difficile. Le virus est plus que jamais présent, les relations avec nos clients parfois compliquées, l'activité intense, les exigences commerciales bien réelles.

Nous avons lors d'un récent CSE alerté la Direction sur l'état de fatigue de nombreux collaborateurs après un été éprouvant au cours duquel une forte reprise de l'activité a été constatée.

Nous avons demandé à ce que s'ouvre une négociation sur le Télétravail dont manifestement notre Direction ne fait pas une priorité pour sa mise en œuvre.

Nous continuerons à défendre vos intérêts en préservant notre unité Syndicale.

Rejoignez-nous